

« J'ai passé mon brevet en français, mais j'ai répondu en corse » : des lycéens manifestent à Paris pour les langues régionales

Par Victoire Lemoigne – Le Figaro - le 07/02/2024

<https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/j-ai-passe-mon-brevet-en-francais-mais-j-ai-repondu-en-corse-des-lyceens-manifestent-a-paris-pour-les-langues-regionales-20240207>



Des lycéens veulent l'officialisation des langues régionales dont ils sont passionnés. Bernd Jürgens / stock.adobe.com

REPORTAGE - Ce 7 février, une quarantaine de lycéens sont venus demander rue de Grenelle l'officialisation du corse, du breton, des dialectes occitans et réclament plus de moyens pour leur enseignement.

Il nous faut braver un tas de cordons de sécurité, contourner longuement les camions de CRS. Qui aurait cru que le sujet des langues régionales nécessiterait un dispositif aussi serré ? On entend la voix d'Emmanuel Macron résonner dans un haut-parleur tout proche. Le président se serait-il déplacé en personne ? Il rend en fait hommage à quelques rues de là aux victimes du Hamas. À l'angle des rues Saint-Simon et Grenelle, ils sont 42 jeunes venus spécialement de Corse, d'Occitanie, du Pays basque, d'Alsace et de Bretagne pour réclamer plus de moyens pour l'enseignement des langues régionales. Une initiative portée par le collectif « Pour que vivent nos langues », monté en 2019 sous l'impulsion du député européen François Alfonsi et du député du Morbihan Paul Molac.

Sous les fenêtres du ministère de l'Éducation nationale, ils bravent la bruine en T-shirts aux couleurs du drapeau breton ou de la croix occitane. Les jeunes mettent en scène une salle de

classe avec des élèves bâillonnés, scotch sur la bouche. Chacun à leur tour, ils prennent la parole pour exposer les difficultés que le choix de progresser en breton, corse ou occitan leur a posées.

Parmi eux, Andria. Ce jeune homme de seize ans vient d'Ajaccio. « Mes parents et grands-parents parlent corse et nous l'apprennent. Mais quand je suis en cours, je parle français donc je ne parle pas ma langue de la journée, et perds mon niveau ! », confie-t-il au Figaro de son accent chaud et tonique. « Au lycée, le corse a seulement un statut d'option à part. Nous, on aimerait parler corse dans n'importe quelle matière. La technologie, les sciences... », continue-t-il. Ma professeure d'histoire, en troisième, faisait une leçon en corse. Pour les contrôles, ceux qui écrivaient en corse avaient des points en plus. » Andria a d'ailleurs répondu en corse à ses épreuves de brevet en français. « J'ai eu un prix pour ça ! On encourage quand même les jeunes à écrire corse ». Le prix Andria Fazi récompense, outre la meilleure note à l'épreuve de langue corse, le candidat de troisième bilingue ayant obtenu la meilleure note à l'épreuve d'histoire et géographie présentée en langue corse au Brevet.

Des copies en breton

En Bretagne, certains n'avaient pas eu cette chance. En 2018, des élèves d'un lycée Diwan (bilingue) de Carhaix avaient rédigé leurs copies en breton pour réclamer le droit de passer l'épreuve dans cette langue. Le rectorat leur avait fait savoir que seules les parties en français seraient évaluées. « J'ai dû passer l'épreuve de mathématiques de mon brevet en français, alors que j'étudie depuis toujours cette matière en breton », explique Apolline, en classe de première dans un lycée bilingue à Lannion, dans les Côtes d'Armor. « Je suis dans un lycée Div Yhez, ce qui signifie que j'ai des cours de breton, et que l'histoire-géographie est en breton. Au collège, la moitié des matières étaient en breton. Et de la maternelle au CM2, toutes ! » La jeune fille est l'une des quatre lycéennes, qui avec deux lycéens, sont auditionnés cet après-midi par le Sénat.

« Nous voulons que nos patrimoines linguistiques, culturels et identitaires soient préservés en améliorant leurs pratiques et leur diffusion dans la société et dans les écoles », lit Yann, en classe de Première dans un lycée de Corse. Il a été chargé par le collectif de rédiger le discours général du rassemblement. « Nous refusons de laisser nos langues mourir, celles qui portent les héritages culturels de nos peuples ainsi que de nos histoires », martèle-t-il. Plusieurs propositions sont avancées : la possibilité de choisir ces langues minoritaires comme langues vivantes, de « passer le bac et le brevet entièrement dans nos parlers », et une augmentation de l'enseignement des langues régionales.

Une condition simplifierait ces mesures : obtenir l'officialisation de ces langues minoritaires. L'article 2 de la Constitution française instaure en effet comme unique langue de la République le français. En avril 2021, le député du Morbihan Paul Molac avait voté une loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion. Malgré cela, le collectif «Pour que vivent nos langues» estime aujourd'hui que « la situation des langues minoritaires en France reste prioritaire ». Paul Molac argumentait en ce sens auprès du Figaro : «La France est un pays si divers qu'il est précieux d'avoir une langue unique, qui nous permet de communiquer plus facilement. Mais qu'une langue écrase toutes les autres est intolérable.»